

Points d'intérêts et accès spectateurs.

Samedi 8 décembre : 55 et 23 km.

Pour le 55 km :

1. Belle zone autour du départ à **Anzème** : sortir du village en direction du Pont du Diable (s'y rendre à pieds car pas de stationnement possible)
2. Vers les cascades de la Mouline. Sortir **d'Anzème** vers Guéret puis prendre direction Bussière-Dunoise. Très beau site avec un beau sentier pour voir les coureurs.euses.
3. Vers **Chignaroche** : les participant.e.s vont traverser le hameau. Repartir vers Guéret depuis les cascades ou Anzème et tourner à gauche sur la **D33** en direction de Chignaroche.
4. Près de **Bussière-Dunoise**, sur les berges de l'étang de **La Vergne**, parfait pour une collation avec un doux soleil d'hiver.
5. A la sortie de Bussière-Dunoise, sur la **D22** en direction de St-Vaury, près de la stèle de l'aviateur Jules Védrine, point de passage et ravito.
6. En s'approchant de St-Vaury sur la même route, se rendre au **parking du Puy des Trois Cornes**. Deux passages des coureurs.euses.
7. A la barrière horaire au **Lycée Professionnel de St-Vaury**.
8. Lors de la traversée de la **D63** entre St-Vaury et Guéret, dans le bois du **Mouchetard**.
9. **Aux 4 routes** du Maupuy. Au plan d'eau de Croutille, prendre la direction de l'antenne et de St-Léger le Guérétois.
10. A l'arrivée, il paraît que l'ambiance y est bonne...

Pour le 23km :

Points 7 à 10 cités ci-dessus.

Dimanche 9 décembre : 15 et 30 km.

Pour le 15km :

1. Rond-point devant l'EPHAD Anna Quinquaud (passage à l'aller et au retour).
2. Au croisement de la D33 et de la D76 : les participant.e.s entrent en forêt.
3. En-dessous du CMN de la MGEN, lieu-dit de la Prade, Ravitaillement (pour les coureurs.euses hein !?).
4. Centre équestre les écuries de Pommeil.
5. A l'arrivée, il paraît que l'ambiance y est bonne...

Pour le 30km :

Idem pour les points 1 et 2 puis...

3. Sentier découverte de la forêt de Chabrières. Prendre la D940 en direction de Bourganeuf et au sommet tourner à gauche vers le Masforeau. Parking du sentier découverte quelques 500m après l'intersection.
 4. Au-dessus du Masforeau : ravitaillement.
 5. Traversée de Badant puis passage au Parc Animalier des Monts de Guéret. Seule.s les participant.e.s peuvent entrer dans le Parc.
- Ensuite idem points 3 à 5 du 15km.